

## Bilan à mi-parcours de la feuille de route régionale 2022-2026 en faveur des insectes pollinisateurs Volet pollinisateurs sauvages

### Coordination

Agnès LEBOSSELIER<sup>1</sup> et Bertrand CHEVALIER<sup>2</sup>  
DRAAF Nouvelle-Aquitaine et DREAL Nouvelle-Aquitaine

### Animation

Stéphane VASSEL<sup>3</sup> & Laura LAMOTTE<sup>4</sup>  
- URCPIE Nouvelle-Aquitaine / L'Escuru - CPIE des Pays Creusois –



### Mars 2025

1 Référente régionale agriculture et biodiversité -agnes.leboisselier@agriculture.gouv.fr –

2 Chargé de mission "connaissance, structuration et valorisation des données naturalistes, coordination inventaire géologique" - bertrand.chevalier@developpement-durable.gouv.fr

3 Codirecteur du CPIE23 et entomologiste - svassel@cpiepayscreusois.com

4 Chargée de projets au CPIE23 - llamotte@cpiepayscreusois.com

### Crédits photos couverture :

- A gauche : Anthophora plumipes (Pallas, 1772) - CC BY NC Michel Guttin (www.galerie-insecte.org)
- En haut à droite : Trichodes alvearius (Fabricius, 1792) - CC BY NC Bernard Ginésy (www.galerie-insecte.org)
- En bas à droite : Chrysogaster solstitialis (Fallén, 1817) - CC BY NC Marc Solari (www.galerie-insecte.org)

## INTRODUCTION

À l'échelle mondiale, près de 90 % des plantes à fleurs sont pollinisées, au moins en partie, par les insectes. Cette estimation est également valable pour la France. Le service de pollinisation est assuré par un grand nombre d'ordres d'insectes : hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes...) ; diptères (syrphes, mouches...) ; lépidoptères (papillons de jour et de nuit) ; coléoptères (cétaines, clairons, coccinelles...) et de façon plus marginale hémiptères (punaises...) et névroptères (asclaphes, fourmilions...). Ce sont donc plusieurs milliers d'espèces qui, en France, jouent un rôle important dans la pollinisation des plantes. Chacune de ces espèces a besoin, pour réaliser l'ensemble de son cycle de vie, de milieux favorables, tant pour l'alimentation que la nidification.

Or, le constat est sans appel : les pollinisateurs sont en déclin et les causes en sont multifactorielles. De nombreux travaux, particulièrement orientés sur l'abeille domestique et les abeilles sauvages ont été menés ces dernières années.

Les pollinisateurs sauvages, sur lesquels la présente feuille de route se concentre, sont tout particulièrement impactés en raison de leurs besoins écologiques particuliers. En effet, la plupart de ces espèces a des capacités de déplacement limitées. Ainsi, les abeilles sauvages, qui comptent environ 1 000 espèces en France, ont besoin de ressources florales à moins de 200 mètres de leur lieu de reproduction et doivent avoir à leur disposition une grande diversité de milieux (haies, talus, terre à nu...) leur permettant d'installer leurs nids. Ces conditions nécessaires à leur survie sont aujourd'hui de moins en moins remplies.

C'est face à ce constat qu'un premier Plan National d'Actions (PNA) exclusivement dédié aux pollinisateurs sauvages **France terre de pollinisateurs 2016-2020** avait déjà identifié de nombreuses pistes d'actions pour tenter d'enrayer cette situation.

Dans la continuité de ce premier PNA, le **Plan national d'action en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026** (<https://www.ecologie.gouv.fr/lancement-du-plan-national-en-faveur-des-insectes-pollinisateurs-et-pollinisation-2021-2026-et>) a été publié le 21 novembre 2021.

Une gouvernance régionale a été mise en place sous l'égide du Préfet de Région afin de le décliner à l'échelle régionale. **La coordination régionale est confiée à la DREAL et à la DRAAF, avec l'appui opérationnel de l'animation du CPIE du Creusois.** Une feuille de route régionale a été élaborée dans le cadre d'ateliers participatifs réunissant nombre d'acteurs régionaux et validée en 2022 par le conseil scientifique du conservatoire du patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine.

**La feuille de route régionale 2022-2026 en faveur des insectes pollinisateurs (volet pollinisateurs sauvages) comprend 3 axes et 5 actions :**

- Axe 1 : Améliorer les connaissances scientifiques sur les pollinisateurs sauvages
  - Action 1 : Améliorer les connaissances sur les espèces et les modes de gestion favorables aux insectes pollinisateurs sauvages
  - Action 2 : Former à la biologie et à la détermination des pollinisateurs sauvages
- Axe 2 : Favoriser les pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces
  - Action 3 : Accompagner les actions concrètes d'aménagement et de gestion des espaces en faveur des pollinisateurs sauvages
- Axe 3 : Informer et sensibiliser sur les pollinisateurs sauvages
  - Action 4 : Organiser et animer une plateforme numérique régionale dédiée aux pollinisateurs sauvages
  - Action 5 : Communiquer et sensibiliser auprès de différents publics sur les enjeux liés aux pollinisateurs sauvages

**Le présent livret vise à montrer action par action les réalisations à mi-parcours (2024) de la feuille de route régionale. Les actions présentées ne sont pas exhaustives, le document met en lumière les réalisations régionales fortes et emblématiques.**

**Un tableau joint en annexe présente l'ensemble des réalisations connues et inventoriées à la fin de l'année 2024.**

## Axe 1 : Améliorer les connaissances scientifiques sur les pollinisateurs sauvages

### Action 1 : Améliorer les connaissances sur les espèces et les modes de gestion favorables aux insectes pollinisateurs sauvages

- 1.1 Animer un réseau d'acteurs et d'experts
- 1.2 Cibler l'acquisition de connaissances sur des espèces et habitats à enjeux
- 1.3 Mettre à jour les bases de données et développer des référentiels régionaux
- 1.4 Corréler les modes de gestion des espaces et les cortèges présents
- 1.5 Valider scientifiquement les préconisations de gestion afin de guider les actions de gestion en fonction des espaces, des zones biogéographiques et des groupes taxonomiques
- 1.6 Encourager le développement de réseaux de sites suivis avec des protocoles scientifiques

## Les réalisations 2022-2024



### Coordination et co-animation en région du plan national pollinisateurs (Action 1.1)

**Pilotes :** DREAL N-A et DRAAF N-A

**Partenaire :** CPIE 23

**Territoire :** Nouvelle-Aquitaine

L'organisation régionale mise en place entre la DREAL, la DRAAF et le CPIE du Creusois depuis 2021 pour co-animer la feuille de route a permis de structurer un réseau d'acteurs régionaux et de suivre les projets ou initiatives favorables aux pollinisateurs en Nouvelle-Aquitaine. Pour rassembler et aider les acteurs régionaux, il a été proposé quatre webinaires d'information et d'échanges sur des sujets autour des pollinisateurs et un colloque régional "science et société" en 2023 à Bordeaux qui a réuni plus d'une centaine d'acteurs. Enfin, une plateforme régionale dédiée aux pollinisateurs et au partage d'information est désormais en ligne.



### Inventaires naturalistes et référentiels pollinisateurs (Actions 1.2 et 1.3)

**Pilotes :** CBN, CEN, CPIE,

**Partenaires:** chambres d'agriculture, EPCI, fédérations des chasseurs, associations naturalistes, lycées agricoles, PNR, ARB, Fauna

**Territoire :** Nouvelle-Aquitaine

Plusieurs projets d'inventaires ont été menés en Nouvelle-Aquitaine, essentiellement centrés sur les abeilles sauvages et mellifères, les syrphes et les papillons de jour. Quelques projets concernent les habitats favorables aux pollinisateurs.

Des travaux menés par le CPIE Corrèze et le CPIE Pays Creusois, en partenariat avec l'Observatoire FAUNA( observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine), ont permis d'élaborer la première version du référentiel espèces des coléoptères pollinisateurs de Nouvelle-Aquitaine (recensant pour l'instant 343 espèces). Ces travaux constituent une première dans FAUNA concernant la bioévaluation des espèces relative à une fonction écosystémique: <https://observatoire-fauna.fr/programmes/sinp>



### Édition d'un guide pour orienter les choix de végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine (Action 1.5)

**Pilotes :** CBN Massif central, CBN Sud Atlantique et CBN Pyrénées Midi-Pyrénées

**Territoire :** Nouvelle-Aquitaine

Les opérations de revégétalisation peuvent contribuer à la restauration des fonctionnalités écologiques. La végétalisation « artificielle » peut avoir un impact important sur le paysage et sur la biodiversité locale. Face à la demande croissante de conseils et d'appuis techniques des acteurs régionaux sur les palettes végétales et listes d'espèces appropriées, il est apparu nécessaire de faciliter l'identification des espèces végétales les mieux adaptées à chaque usage et territoire.

Le CBN SA, le CBN MC et le CBN MP ont élaboré ce guide pour orienter les choix d'espèces à planter dans le meilleur respect des écosystèmes et proposer des couverts favorables aux pollinisateurs.

[https://obva.fr/ofsources6\\_conservation2018vegetalisation\\_a\\_vocation\\_ecologique\\_et\\_paysagere.pdf](https://obva.fr/ofsources6_conservation2018vegetalisation_a_vocation_ecologique_et_paysagere.pdf)

## Axe 1 : Améliorer les connaissances scientifiques sur les pollinisateurs sauvages

### • Action 2 : Former à la biologie et à la détermination des pollinisateurs sauvages

2.1 Recenser les offres de formation existantes et identifier les lacunes

2.2 Proposer des formations à la biologie et à l'écologie des espèces

2.3 Proposer des modules pédagogiques dédiés aux pollinisateurs dans les formations initiales et continues des enseignants

## Les réalisations 2022-2024



**Formation par l'AGROCAMPUS 47 sur les pollinisateurs à destination des filières agricoles et des apprenants des lycées agricoles (Action 2.2)**

**Pilotes :** AgroCampus 47 et Beefriendly

**Partenaire :** INRAE Avignon

**Territoire :** Nouvelle-Aquitaine



Des formations à la biologie et à l'écologie des insectes pollinisateurs ont été proposées depuis 2022 et réalisées par l'AgroCampus 47 (enseignant PEA2 référent régional pollinisation: Patrick Golfier) en partenariat avec l'association Beefriendly à destination des filières agricoles: filière viticole et filière arboricole, à destination du CNFPT (agents espaces verts) et auprès des apprenants du lycée agricole.

| Classe                     | Module / discipline...                   | Thématique                                                                                                                            |
|----------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BTSA ACS'AGRI (RS 2025)    | M4                                       | La reconquête de la biodiversité                                                                                                      |
| BTSA AP (Apprentissage)    | E.I.L                                    | Gestion en toute sécurité des espèces exotiques envahissantes (Frelon asiatique...)                                                   |
| BAC PRO                    | MG1                                      | Biodiversité (L'insecte est l'avenir de l'Homme)                                                                                      |
| 2nde GT                    | EATDD                                    | Pollinisateurs et pollinisation                                                                                                       |
| BAC PRO AP                 | Pluridisciplinarité                      | Agroécologie - biodiversité fonctionnelle                                                                                             |
| BAC PRO AP                 | Chantier école                           | Plantation haies nectarifères, pollinifères                                                                                           |
| BAC STAV                   | S1-S3                                    | L'apiculture                                                                                                                          |
| BTSA, Bac Techno et Pro... | Sciences participatives, expé, démo, ... | Réseau Apiformes, cultures innovantes (Silphie)<br>Exploitation engagée dans un GIEE (2019-24)<br>Miellerie et rucher d'exploitation. |



**Formation par l'AGROCAMPUS 47 sur les pollinisateurs à destination des enseignants des lycées agricoles (Action 2.3)**

**Pilotes:** AgroCampus 47

**Partenaire:** Inrae Avignon UMT Abeilles,

**Territoire :** Nouvelle-Aquitaine

Un module de formation de quatre jours sur la biologie et l'écologie des abeilles sera proposé en octobre 2025 par l'Agrocampus 47 (P.Golfier) avec l'appui d'expert comme Bernard Vaissière (INRAE Avignon), Véronique Sarthou (Syrphys) et Jean Xavier St Guily (Bergerie nationale de Rambouillet), Christophe Philippe (EPL de Cahors) à destination des enseignants de l'ensemble des lycées agricoles de la région de Nouvelle-Aquitaine.



**OutiPolli: Création d'un diagnostic de la diversité des pollinisateurs sauvages (syrphes et abeilles sauvages) dans les exploitations viticoles et nucicoles (Action 2.3)**

**Pilotes:** Beefriendly,

**Partenaire:** Agrocampus 47, Inrae Avignon UMT Abeilles, Syrphys Agro-Environnement, ITSAAP

**Territoire :** France

Il est prévu d'accompagner les filières viticoles et de noisettes dans la reconnaissance des habitats et des ressources alimentaires favorables aux pollinisateurs à partir d'un diagnostic paysager et une étude environnementale de l'exploitation et de son paysage.

## Axe 2 : Favoriser les pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces

- **Action 3 : Accompagner les actions concrètes d'aménagement et de gestion des espaces en faveur des pollinisateurs sauvages**

- 3.1 Porter un programme d'actions favorables aux pollinisateurs en lien avec les organismes de conseils et les collectifs d'agriculteurs
- 3.2 Développer des actions de gestion en milieu forestier
- 3.3 Accompagner techniquement et méthodologiquement les gestionnaires d'espaces en milieux urbains, périurbains ou dans le cadre d'aménagements spécifiques
- 3.4 Prendre en compte les enjeux pollinisateurs dans les autorisations d'aménagement
- 3.5 Mettre en réseau des sites isolés non gérés
- 3.6 Encourager des méthodes de gestion des jardins privés favorables aux pollinisateurs
- 3.7 Participer à l'élaboration des trames noires
- 3.8 Contribuer à soutenir le développement de la marque "Végétal local"

## Les réalisations 2022-2024



**AGRI-CONNAISSANCES: Une plateforme numérique de diffusion des connaissances, volet Auxiliaire et Pollinisateurs sur le site internet de la chambre régionale d'agriculture (Action 3.1):**  
<https://agriconnaissances.fr>

**Pilote:** La Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine (CRANA)



**OCAAPI (Outils pour le Conseil Agricole en faveur des Abeilles et de l'APIculture) (Action 3.1)**

**Pilotes :** CRA NA , CRA Bretagne, CRA Pays de Loire, CDA Haute Saône

**Partenaire :** ITSAP

Des outils permettant d'**évaluer l'état et la qualité du territoire** au niveau de l'exploitation et de sa périphérie sont aujourd'hui disponibles pour freiner le déclin des abeilles. Des diagnostics de la **ressource alimentaire** : diversité floristique, période de floraison, et de la **qualité de l'environnement** pour les pollinisateurs : pollutions, pression en produits phytosanitaires ont été produits.

Des vidéos de témoignages d'agriculteurs, d'apiculteurs et de conseillers sur les pratiques favorables à la protection des pollinisateurs ont été réalisées ainsi que des modules de formation à destination des agriculteurs et des formateurs Certiphyto pour mieux appréhender les règles relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires.



**Programme AGRI-FAUNE: Suivi biodiversité : papillons, abeilles solitaires et insectes volants sur les haies, les bordures de champs et les couverts végétaux (Action 3.1):** <https://www.agrifaute.fr/>

**Pilotes :** CRANA, Chambre agriculture France

**Partenaires :** OFB, Fédération régionale des chasseurs

**Territoire:** France

Une boîte à outils de suivi de la biodiversité a été créée permettant un suivi des pollinisateurs sur les habitats: éco-bordures de champs, sur les inter-cultures, la viticulture et en zone de montagne :[https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=194424](https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=194424)

Un guide d'identification des groupes de pollinisateurs est à disposition des agriculteurs et des conseillers/techniciens.



**Polli'Routes : Améliorer les pratiques de gestion en faveur des pollinisateurs sur les aires de repos gérées par la Direction interdépartementale des routes du Centre Ouest (DIRCO Creuse et Corrèze) (Action 3.3)**

**Pilotes :** CPIE19 et CPIE23

**Partenaires :** DIRCO, VINCI Autoroutes, experts indépendants, OFB, DREAL N-A

**Territoire :** Creuse et Corrèze

Ce projet a permis d'étudier/d'évaluer si la nature a réussi à restaurer des populations fonctionnelles et des liens fonctionnels (pollinisation) sur des dépendances autoroutières. Les inventaires réalisés sur les dépendances vertes routières montrent une diversité inattendue mais confortent la nécessité d'agir rapidement afin de mettre à profit les dépendances vertes des infrastructures routières pour la sauvegarde des populations d'insectes pollinisateurs.

Les pratiques de gestion des dépendances vertes d'autoroutes ont été analysées avec les gestionnaires. Un cahier technique à destination des gestionnaires a été réalisé. Il aborde des principes généraux de gestion et des cas concrets d'amélioration de la gestion ou d'aménagement.





**Le LIFE "WILD BEES": Les abeilles sauvages dans les PNR de Nouvelle-Aquitaine (action 3.1, action 3.2, action 3.3, action 3.8 et action 5.2, action 5.3):**<https://www.life-wild-bees.eu>

**Pilote:** PNR Périgord Limousin

**Partenaires:** OFB, MTE, ENEDIS, GRTgaz, Conseils départementaux de Dordogne et de Haute Vienne, les 5 PNR NA, INRAE Biogeco, l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE)

**Territoire:** Nouvelle-Aquitaine

Le projet européen LIFE WILD BEES 2021-2026 porte sur 4 axes et a retenu 15 sites sur les 5 PNR de Nouvelle-Aquitaine pour leur spécificité de milieux (lande, dune, prairie, tourbière,...) afin de réaliser des inventaires de populations d'abeilles et des préconisations de pratiques favorables aux pollinisateurs.

Au sein des sites à haute valeur environnementale (Natura 2000, Réserve naturelle, Espaces naturels sensibles,...) des territoires des PNR, l'objectif sera de recréer des habitats favorables par le génie écologique (réouverture des milieux, travail au sol, restauration des prairies fleuries, etc...). L'objectif est aussi d'établir des interconnexions entre ces sites sur les dépendances vertes des réseaux énergétiques, sur les linéaires de bords de voiries, sur les espaces communaux et les espaces agricoles.

Le projet vise également à accompagner les occupants des espaces des PNR : les collectivités territoriales, les agriculteurs et gestionnaires d'espaces naturels sur les changements de pratiques favorables aux pollinisateurs.

Le Life prévoit de larges opérations de sensibilisation/formation réalisées par l'OPIE à destination du public de ces territoires.

## Les 4 Objectifs du Projet



### 1- Amélioration des connaissances

Des études scientifiques sont menées pour évaluer la diversité des abeilles sauvages sur un ensemble d'habitats caractéristiques des 5 Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine



### 2- Recréer des habitats favorables

Des travaux de génie écologique sont réalisés pour restaurer des habitats favorables aux abeilles sauvages, sur des sites à haute valeur patrimoniale (réserves naturelles, sites Natura 2000, ...) et des corridors écologiques entre ces sites via les réseaux de transport routier et d'énergie (bords de routes, sous les lignes à haute tension, ...)



### 3- Développer et structurer une proposition de plants et de graines d'origines locales

Des mélanges de graines locales sont créés afin de proposer aux publics des semences adaptées aux pollinisateurs et à leurs milieux.



### 4- Transmettre et valoriser les bonnes pratiques

Sensibiliser les publics à la préservation des abeilles sauvages et former les acteurs du territoire aux pratiques favorables à celles-ci.

[www.life-wild-bees.eu](https://www.life-wild-bees.eu)



## Le LIFE, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'instrument financier de l'Union Européenne dédié au soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Créé en 1992, il contribue à la mise en œuvre, au développement et au renforcement de la politique et de la législation environnementales communautaires en cofinçant des actions pilotes et des projets démonstratifs, d'intérêt européen.



**1 000 espèces**  
d'abeilles sauvages en  
France

**5 Parcs naturels**  
régionaux  
associés pour mener des  
actions de gestion sur leur  
territoire

**5 ans de programme**  
de septembre 2021 à  
mai 2026



### Bénéficiaires associés

Parc naturel régional (PNR) du Marais-Poitevin, du Médoc, de Millevaches en Limousin, des Landes de Gascogne, le laboratoire de recherche BIOGECO (INRAE/Univ. de Bordeaux), l'Office pour les insectes et leur Environnement (OIE), et l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine.

Budget : 6 494 031 €

**Coordination du projet :**  
Parc naturel régional Périgord-Limousin  
05 53 53 36 00  
[info@pnrpl.com](mailto:info@pnrpl.com)

Avec le soutien  
technique et financier de :



### Axe 3 : Informer et sensibiliser sur les pollinisateurs sauvages

#### • Action 4 : Organiser et animer une plateforme numérique régionale dédiée aux pollinisateurs sauvages

- 4.1 Définir les modalités de fonctionnement et le contenu de la plateforme
- 4.2 Créer l'architecture de la plateforme
- 4.3 Mettre en ligne, gérer et alimenter régulièrement la plateforme
- 4.4 Faire connaître l'existence de la plateforme

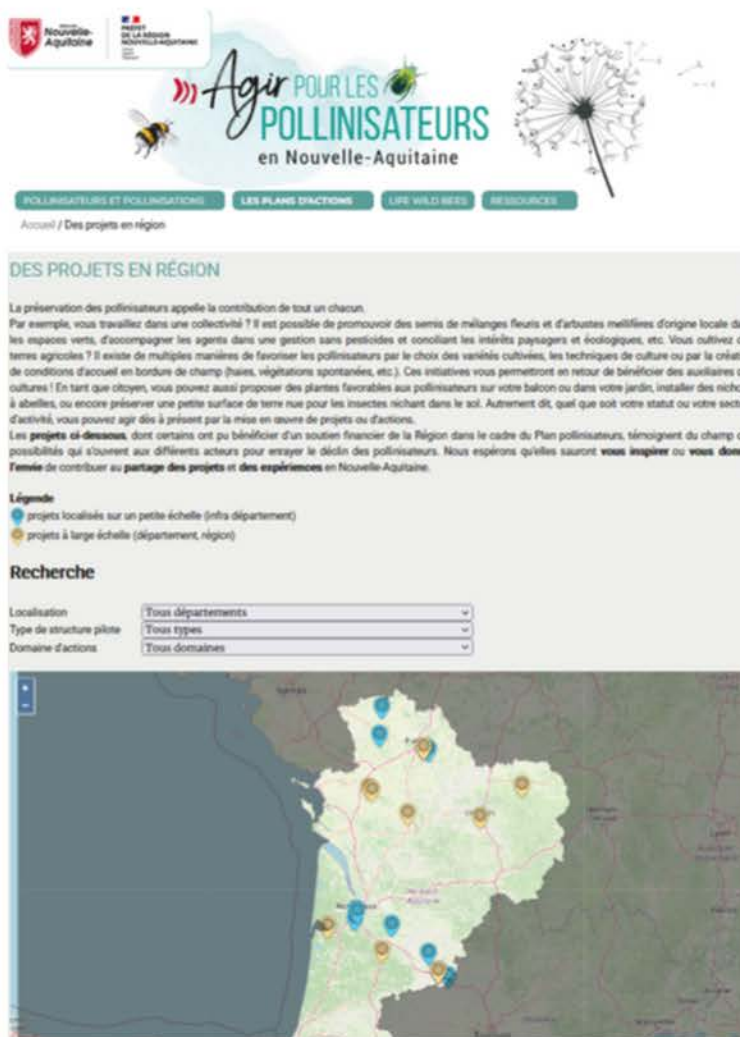
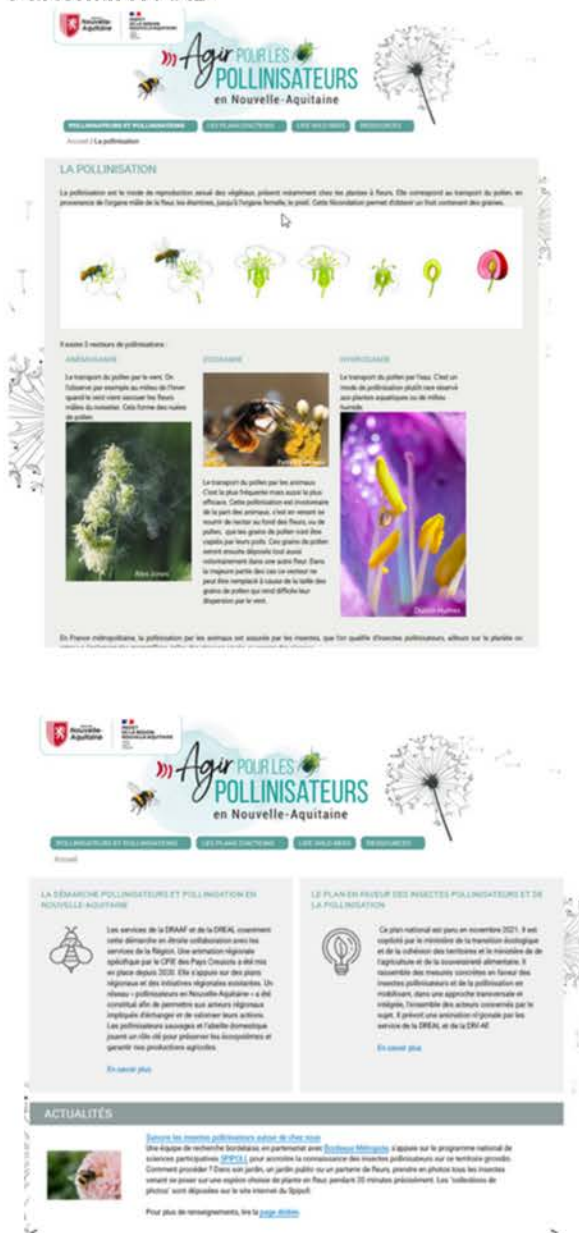
## Les réalisations 2022-2024



La plateforme numérique régionale vise à porter à connaissance les données et études sur les pollinisateurs en Nouvelle-Aquitaine. Lien vers la plateforme: <https://www.pollinisateurs-nouvelle-aquitaine.fr/>

Pilote: CPIE du Creusois

Partenaire: ARB



### Axe 3 : Informer et sensibiliser sur les pollinisateurs sauvages

- **Action 5 : Communiquer et sensibiliser auprès de différents publics sur les enjeux liés aux pollinisateurs sauvages**

- 5.1 Inventorier les outils existants puis concevoir des outils de communication complémentaires
- 5.2 Déployer des actions de sensibilisation à la diversité des pollinisateurs sauvages et à leurs enjeux
- 5.3 Impliquer les collectivités
- 5.4 Élaborer un "parcours éducatif" de la maternelle à l'enseignement supérieur
- 5.5 Accompagner les porteurs locaux de labels afin d'introduire les pollinisateurs sauvages dans les cahiers des charges

## Les réalisations 2022-2024



### **Webinaire sur les outils de communication (Action 5.1)**

**Pilote :** CPIE 23

**Partenaire:** Réseau régional pollinisateurs

**Territoire :** Nouvelle-Aquitaine

Dans la continuité des webinaires lancés en 2023, un webinaire a été organisé le 14 novembre 2024 par le CPIE 23. Il était consacré aux outils de sensibilisation et de communication sur les pollinisateurs. Plusieurs structures sont intervenues pour témoigner de leurs réalisations comme le CPIE19 ou le PNR de Millevaches en Limousin. Plusieurs ressources pédagogiques ou stratégies de communication (poster, maquettes, dépliants, conférences ou ateliers) ont été partagées et ont fait l'objet de riches échanges. Les replays des webinaires sont disponibles auprès du CPIE 23.



### **Conception d'une malle pédagogique pollinisateurs sauvages (Action 5.1)**

**Pilote :** CPIE 23

**Partenaire :** RNN Etang des Landes

**Territoire :** Nouvelle-Aquitaine

Le CPIE a travaillé avec la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes (40) à la conception d'une malle pédagogique dédiée aux pollinisateurs et à la pollinisation. Le travail sera très bientôt mis à disposition (en ligne) de tous. C'est un outil composé d'un peu plus d'une centaine de fiches d'activités, d'un livret d'accompagnement et de très nombreuses ressources.



### **Colloque régional "sciences et société" sur les pollinisateurs le 3 octobre 2023 (Action 5.1) à l'Université de Bordeaux**

**Pilote :** INRAE

**Partenaire :** Réseau régional pollinisateurs

**Territoire :** Nouvelle-Aquitaine

Cette journée a regroupé une centaine de chercheurs et d'acteurs régionaux sur les pollinisateurs. Elle a été l'occasion de présenter les actions publiques sur les pollinisateurs en N-A et des exemples de projets régionaux. Des intervenants scientifiques et de la société ont pu échanger lors des deux tables rondes sur les « interactions pollinisateurs sauvages/abeilles domestiques » et « pratiques de gestion en faveur des pollinisateurs ».





## Projet LIFE WILD BEES auprès des collectivités (Action 5.3 et action 3.3)

**Pilotes** : 5 Parcs Naturels Régionaux de Nouvelle-Aquitaine (<https://www.life-wild-bees.eu/>)

**Territoire** : 5 PNR de Nouvelle-Aquitaine

Parmi les actions du Life Wild Bees, l'une consiste en l'accompagnement de collectivités locales vers un changement de pratiques. L'objectif principal est de créer un dialogue autour de la biodiversité pollinisatrice et de mettre en place une démarche collective.

Plus d'une trentaine de projets de jardins bourdonnants ont été accompagnés ou sont en cours d'accompagnement sur les cinq PNR. (photos des PNR)



## Label BEEFRIENDLY (Action 5.5 et action )

**Pilote** : Association Bee Friendly

**Territoire** : Nouvelle-Aquitaine

C'est une démarche gérée par des experts regroupés au sein de l'Association BEE FRIENDLY. Ce label est à destination des agriculteurs engagés pour la protection des pollinisateurs et sa mission est d'encourager la mise en place de pratiques agricoles respectueuses des abeilles.

Les agriculteurs engagés dans cette démarche sont accompagnés dans leurs changements de pratiques grâce à différents outils comme le référentiel de bonnes pratiques, et par la présence d'une équipe d'ingénieurs agronomes (organisation de journées techniques, rencontres et formations).

Les coordonnateurs régionaux et le CPIE23 ont organisé avec l'association un webinaire dédié le 29 juin 2023.



## Volet Apiculture

Les actions en faveur de l'apiculture et de la protection des pollinisateurs en lien avec la feuille de route régionale pollinisateurs



### **COEXISTENCE 47: Coopération entre filières agricoles et apicoles pour une gestion intégrée des territoires**

**Pilote:** AgroCampus 47

**Partenaires:** Association des multiplicateurs de semences, l'Abeille Gascogne, Conseil départemental 47, Chambre d'agriculture 47, CIVAM agriculture biologique

**Territoire:** Lot et Garonne

Une charte départementale entre les multiplicateurs de semences maraîchères et fourragères, les apiculteurs de l'abeille gasconne et les autorités publiques a été conclue sur le Lot et Garonne. Elle s'inscrit dans le cadre d'un GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) qui vise à faciliter la coexistence entre les producteurs de semences et les apiculteurs. Il s'agit d'améliorer le service de pollinisation dont ont besoin les producteurs de semences et d'améliorer la durabilité de l'apiculture. En 15 ans, le nombre d'apiculteurs a chuté de moitié, en raison de la mauvaise santé des abeilles due aux parasites, aux maladies, aux pesticides et carences nutritionnelles.

Le groupe travaille à développer les connaissances et expérimentations autour de la gestion des flux polliniques et des pollutions, de la gestion alimentaire et sanitaire pour une pollinisation efficace et maîtrisée.

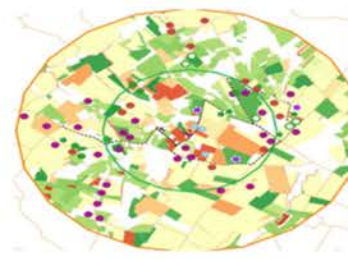


### **SURVAPI-II: Surveiller les contaminations du milieu par les produits phytosanitaires via les matrices APIcoles pour améliorer et réduire leurs utilisations**

**Pilote:** ADA NA

**Partenaires :** ITSAP, Chambre agriculture

**Territoire:** Nouvelle-Aquitaine



Depuis 7 ans, l'Association **ADANA** suit **des ruchers observatoires sur différents paysages agricoles** régionaux en lien avec des acteurs agricoles des territoires pour obtenir des informations sur les contaminations, les ressources alimentaires, l'état de santé des colonies et les pratiques agricoles environnantes. De nombreuses **analyses** palynologiques et de résidus de pesticides ainsi que des mesures de l'état de santé des colonies d'abeilles ont été réalisées. Adossées à des **ateliers de concertation et de réflexion** avec des agriculteurs, des apiculteurs et leurs conseillers ont permis de mieux cerner les enjeux.



### **NAPS: Nouvelle Aquitaine Partage et Sélection**

**Pilote:** ADA NA

**Partenaires:** ITSAP, UMPT Prade, ADA, INRAE d'Avignon

**Territoire:** Nouvelle-Aquitaine

Un groupe de 14 apiculteurs accompagnés par l'ADANA, dans le cadre d'un GIEE, ont créé un réseau de testage pour contrôler la sélection de souches d'abeilles. En effet, le contexte actuel amène à un remplacement des reines jusqu'à 50% chaque année.

Plutôt que d'opter pour l'achat de souches auprès de sélectionneurs français ou étrangers qui les rendent dépendants techniquement (manque de rusticité des abeilles, fragilité par rapport aux maladies) et économiquement (faible autonomie alimentaire), les apiculteurs préfèrent développer leurs propres souches.

Le choix est fait de développer un protocole de testage à partir d'une souche remarquable déterminée localement, multipliée puis introduire les reines vierges produites dans les essaims afin de tester et évaluer la génétique pendant l'année de production et puis de valider la souche.

<https://www.adana-asso.fr/projet-selection-naps/>

## Annexe: Tableau des actions régionales répertoriées en faveur des pollinisateurs

| Action                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Sous-action                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Principaux porteurs d'actions                                                                                                                    | Types d'actions menées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Action 1 : Améliorer les connaissances sur les espèces et les modes de gestion favorables aux insectes pollinisateurs sauvages</b><br><br><b>Lien avec le Plan National :</b><br><b>Axe 1 :</b> amélioration des connaissances scientifiques et en particulier :<br><b>Action 1.1</b> Développer et renforcer la connaissance sur l'identification et l'écologie des insectes pollinisateurs sauvages<br><b>Action 1.2</b> Objectiver le déclin des insectes pollinisateurs sauvages | 1.1 Animer un réseau d'acteurs et d'experts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | CPIE 23, DREAL, DRAAF,<br><br>CRANA, ADANA                                                                                                       | Coordination et animation de déclinaisons de plans nationaux en Nouvelle-Aquitaine.<br>Organisation de webinaires (Beefriendly, Survapi, Outils pollinisateurs,...)<br>Organisation d'un colloque Sciences et Société en Octobre 2023<br><br>Comité de filière apicole (COREFI)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1.2 Cibler l'acquisition de connaissances sur des espèces et habitats à enjeux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | CBN, CEN, CPIE, EPCI, associations naturalistes, lycées agricoles, PNR, OPIE PC                                                                  | Inventaires essentiellement centrés sur les abeilles sauvages et mellifères, les syrphes et les papillons de jour.<br><br>Quelques projets concernent les habitats favorables aux pollinisateurs.<br><br>Étude démographique des colonies d'abeilles mellifères à l'état sauvage en Poitou-Charente                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1.3 Mettre à jour les bases de données et développer des référentiels régionaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | ARB                                                                                                                                              | Création de référentiels pollinisateurs : abeilles sauvages et coléoptères d'ici fin 2024                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1.4 Corréler les modes de gestion des espaces et les cortèges présents                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1.5 Valider scientifiquement les préconisations de gestion afin de guider les actions de gestion en fonction des espaces, des zones biogéographiques et des groupes taxonomiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | CBN, CPIE,                                                                                                                                       | Edition d'un guide de végétalisation favorable aux pollinisateurs sauvages et évaluation des potentialités d'accueil des clairières et lisières forestières pour les abeilles sauvages: Projet EPICEA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 1.6 Encourager le développement de réseaux de sites suivis avec des protocoles scientifiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Lycée agricole, Bergerie nationale, INRAe Avignon, AGROCAMPUS 47<br><br>OPIE Poitou-Charente<br><br>INRAE- UE APIS<br><br>CPIE Marennes d'Oléron | Suivi de sites dans le cadre du réseau Apiformes<br><br>Etude démographique des colonies d'abeilles mellifères à l'état sauvage en Poitou-Charente<br><br>Ecobee : Suivi de colonies d'abeilles mellifères<br><br>Mise en place et Suivi d'un conservatoire d'abeilles noires dans le Nord de l'île d'Oléron                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Apiculture</b><br><br><b>Axe 1 : Amélioration des connaissances scientifiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1.3.4. Mieux comprendre la fonction écologique et pérenniser le service écosystémique de pollinisation<br><br>1.3.5. Éviter ou minimiser les effets des pesticides<br><br>1.3.6. Améliorer la santé de l'Abeille mellifère et la durabilité de l'apiculture<br><br>2.1.3. Mettre en place un protocole organisationnel concerté pour la conservation de l'abeille noire dans certains territoires avec les parties prenantes concernées telles que les conservatoires régionaux et le conservatoire du littoral<br><br>2.1.2. Renforcer la recherche appliquée en matière de sélection apicole et développer une coordination des activités de sélection et le suivi des réseaux de testage par l'ITSAP, en lien avec les fédérations de la sélection apicole | ADANA                                                                                                                                            | Sensibilisation : plaquette, poster, journée bout de champ, formation, rencontre agriculteurs-apiculteur - tout région NA<br>Projet pollinisation Kiwis - impact des filets paragrèle<br><br>Observatoire des résidus de pesticides en miellée de Tournesol<br>Projet SURVAPI - observatoire résidus de pesticides et concertation agriculteur-apiculteur - site Gironde et site Charente-Maritime<br><br>Sensibilisation : plaquette, poster, journée bout de champs, formation, rencontre agriculteurs-apiculteur - tout région NA-<br>Projet Cimeqa - observatoire de la qualité des cires<br><br>Observatoire de l'abeille noire<br><br>GIEE - NAPS (Nouvelle-Aquitaine Partage et Sélection) Animation d'un groupe de sélection et d'un réseau de testage pour sélectionner une abeille adaptée au terroir des exploitations |
| <b>Action 2 : Former à la biologie et à la détermination des pollinisateurs sauvages</b><br><br><b>Lien avec le Plan National :</b><br><b>Axe 1 :</b> amélioration des connaissances scientifiques et en particulier :<br><b>Action 1.1</b> Développer et renforcer la connaissance sur l'identification et l'écologie des insectes pollinisateurs sauvages                                                                                                                             | 2.1 Recenser les offres de formation existantes et identifier les lacunes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | IFREE                                                                                                                                            | Mise en place d'un module de formation "Éduquer à la nature et à l'environnement par l'observation des insectes" sur 2 jours                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2.2 Proposer des formations à la biologie et à l'écologie des espèces                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | AGROCAMPUS 47, INRAe Avignon,<br><br>Beefriendly<br><br>Lycée Georges Desclaude (17)                                                             | Formations auprès des établissements d'enseignement agricole de la région en 2025, aux apprenants d'Agrocampus47, au CNFPT, interventions auprès des opérateurs de la filière viticole et autres filières .<br><br>Toxibees , OutiPolli: diagnostic d'identification des pollinisateurs et des recommandations par rapport à l'usage des produits phytosanitaires.<br><br>Installation d'un rucher d'abeilles noires sur le lycée et sensibilisation autour de la préservation de l'abeille.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2.3 Proposer des modules pédagogiques dédiés aux pollinisateurs dans les formations initiales et continues des enseignants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | AgroCampus 47, INRAe Avignon, Syrphys France                                                                                                     | Module pédagogique développé par Agrocampus 47 à destination des enseignants des EPL de la région en 2025                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| APICULTURE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 2.3.3. Amplifier la mise en place d'actions de formation et de sensibilisation pour les professionnels de l'agriculture et les élèves d'établissements d'enseignement agricole à la mise en place de pratiques vertueuses pour les pollinisateurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | ADANA                                                                                                                                            | Intervention ponctuelle dans le cadre du dispositif Ecophyto - Enseigner à produire autrement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

| Action                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Sous-action                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Principaux porteurs d'actions                                                                                                                                                          | Types d'actions menées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Action 3 : Accompagner les actions concrètes d'aménagement et de gestion des espaces en faveur des pollinisateurs sauvages</b><br><br><b>Lien avec le Plan National :</b><br><b>Axe 2 :</b> Leviers économiques et d'accompagnements des agriculteurs / apiculteurs / forestiers et en particulier :<br><b>Action 2.3</b> Développer et maintenir le service de la pollinisation par l'aménagement de l'espace agricole et la mise en place de pratiques agricoles favorables à l'ensemble des pollinisateurs<br><b>Action 2.4</b> Promouvoir la prise en compte des pollinisateurs dans les signes et les démarches de qualité dans les secteurs agricoles et promouvoir la certification environnementale<br><b>Action 2.5</b> Favoriser la prise en compte des pollinisateurs dans les pratiques de gestion forestière<br><b>Axe 3 :</b> Accompagnement des autres secteurs d'activités<br><b>Action 3.1</b> Favoriser les pollinisateurs dans les aménagements et la gestion des espaces urbanisés dans le cadre des politiques publiques d'aménagement durable<br><b>Action 3.2</b> Favoriser les insectes pollinisateurs dans l'aménagement et la gestion des infrastructures linéaires<br><b>Action 3.3</b> Favoriser les pollinisateurs dans la gestion des grandes emprises foncières<br><b>Action 3.4</b> Favoriser les pollinisateurs dans les secteurs industriels<br><b>Action 3.6</b> Accompagner les activités transversales nécessaires aux pollinisateurs dans la gestion des espaces | 3.1 Porter un programme d'actions favorables aux pollinisateurs en lien avec les organismes de conseils et les collectifs d'agriculteurs                                                                                                                                                                                 | Lycée agricole, CEN, Chambre régionale d'agriculture, Département, GIEE, AGROCAMPUS 47, Chambres d'agriculture, Syndicat Abeille Gasconne, FNAMS, ADANA                                | Mise en place d'IAE, maintien ou développement d'habitats et de pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs, conseils aux agriculteurs pour protéger les pollinisateurs, limitation de l'usage des phytos, programmes Agrifaune, COBRA et OCAAPI, ALTABORD, DEBORA, PEI DECISIF, TAUPÉ, GIEE Coexistence 47                                                                                                                                                                                 |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3.2 Développer des actions de gestion en milieu forestier                                                                                                                                                                                                                                                                | ADANA                                                                                                                                                                                  | 1 fiche d'autodiagnostic pour propriétaires forestiers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3.3 Accompagner techniquement et méthodologiquement les gestionnaires d'espaces en milieux urbains, périurbains ou dans le cadre d'aménagements spécifiques                                                                                                                                                              | ASTREDHOR, CBN, CEN, CPIE, EPCI, PNR, Chambre d'agriculture, Fédération des chasseurs, organismes apicoles                                                                             | Appui aux filières "Végétal Local", revégétalisation d'espaces dégradés, amélioration de la gestion des espaces (bords de route, espaces publics, bords de parcelles agricoles)...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3.4 Prendre en compte les enjeux pollinisateurs dans les autorisations d'aménagement                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3.5 Mettre en réseau des sites isolés non gérés                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3.6 Encourager des méthodes de gestion des jardins privés favorables aux pollinisateurs                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3.7 Participer à l'élaboration des trames noires                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3.8 Contribuer à soutenir le développement de la marque "Végétal local"                                                                                                                                                                                                                                                  | CAUE23, Région, Prom'Hales, CBN + structures accompagnant la plantation dans le cadre de l'AAP Pacte en faveur de la Haie                                                              | Appui à la diffusion de la marque et développement de l'utilisation des plants "Végétal local"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2.3.4. S'appuyer sur la R&D agricole pour développer et promouvoir des itinéraires techniques favorables aux pollinisateurs                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                        | Abeilles et agrivoltinisme, potentiel mellifère de l'acacia, MAEC, guide sur la ressource apicole, GIEE Coexistence 47: Coexistence filière apicole et semences sur le territoire du Lot et Garonne. Sensibilisation : plaquette, poster, journée bout de champs, formation, rencontre agriculteurs-apiculteur - tout région NA- A paraître "Guide de la ressource apicole" L'ADANA est un partenaire associé au PRDAR Nouvelle -Aquitaine notamment pour faciliter les liens entre les filières. |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Action 6.1 : Définir et mettre en place, dans le cadre du plan pollinisateurs, un dispositif collégial permettant de recenser et de faire partager, afin de les démultiplier, les pratiques agricoles intégrant les enjeux de préservation et de valorisation des pollinisateurs et de la pollinisation                  | Chambre régionale d'agriculture, ADANA                                                                                                                                                 | Lancement du projet OCAAPI pour l'élaboration et la diffusion d'outils de conseil en lien avec la prise en compte des abeilles : mise à disposition de ressources alimentaires et limitation de l'exposition aux produits phytopharmaceutiques                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Apiculture</b><br><br><b>Axe 6 : Partage des pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 2.5.3. Favoriser les contacts entre apiculteurs et forestiers notamment via la plateforme La Forêt Bouge afin de sensibiliser ces derniers pour améliorer leurs pratiques (gestion des lisières, gestions des milieux intra forestiers favorables, diversification lors des reboisements avec un bonus en cas d'aide...) |                                                                                                                                                                                        | Formation et échange technique : ressource mellifère en sous-bois<br>Edition d'un "Guide de la flore mellifère des Landes de Gascogne"<br>Evaluation du potentiel mellifère des acacias                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 4.1 Définir les modalités de fonctionnement et le contenu de la plateforme                                                                                                                                                                                                                                               | CPIE23 + DREAL + DRAAF                                                                                                                                                                 | Définition modalités de fonctionnement et contenu plateforme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 4.2 Créer l'architecture de la plateforme                                                                                                                                                                                                                                                                                | CPIE23 + DREAL + DRAAF + Région + ARBNA                                                                                                                                                | Conception architecture + rédaction premiers contenus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 4.3 Mettre en ligne, gérer et alimenter régulièrement la plateforme                                                                                                                                                                                                                                                      | CPIE23 + DREAL + DRAAF + Région + ARBNA                                                                                                                                                | Préparation de la mise en ligne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Action 4 : Organiser et animer une plateforme numérique régionale dédiée aux pollinisateurs sauvages</b><br><br><b>Lien avec le Plan National :</b><br><b>Axe 3 :</b> Accompagnement des autres secteurs d'activités<br><b>Action 3.6</b> Accompagner les activités transversales nécessaires aux pollinisateurs dans la gestion des espaces<br><b>Axe 6 :</b> Partage des pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs<br><b>Action 6.1</b> Définir et mettre en place, dans le cadre du plan pollinisateurs, un dispositif collégial permettant de recenser et de faire partager, afin de les démultiplier, les pratiques agricoles intégrant les enjeux de préservation et de valorisation des pollinisateurs et de la pollinisation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 4.4 Faire connaître l'existence de la plateforme                                                                                                                                                                                                                                                                         | CPIE23 + DREAL + DRAAF + Région + ARBNA                                                                                                                                                | Organisation d'un Webinaire pour le lancement de la plateforme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 5.1 Inventorier les outils existants puis concevoir des outils de communication complémentaires                                                                                                                                                                                                                          | CPIE23                                                                                                                                                                                 | Conception d'une malle pédagogique pollinisateurs sauvages<br>Webinaire octobre 2024 sur les différents outils de communication des acteurs régionaux<br>Colloque sciences et société en 2023 pour une meilleure connaissance des projets de recherche, avec Université Bordeaux et INRAE.                                                                                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 5.2 Déployer des actions de sensibilisation à la diversité des pollinisateurs sauvages et à leurs enjeux                                                                                                                                                                                                                 | ARB, CEN, CPIE, PNR, LEGTA, associations naturalistes, Agrocampus47, SEMAE CEN, SMAVLU14/, groupement (Chambre d'agri 79 + Fédé Chasse 79 + CDC Thouarsais + Bocage Pays Branché+CRANA | Nombreuses animations scolaires et grand public, édition de documents pédagogiques, observatoire agricole de la biodiversité, conférences et séminaires. Installation de ruchers dans les écoles et lycées.<br><br>Projets "Lot it Be" et "TAUPE" favorisant les liens entre acteurs                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 5.3 Impliquer les collectivités                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                        | Projet européen LIFE WILD BEES, expérimentant des sites sur les 5 PNR de Nouvelle-Aquitaine<br>Charte départementale 47° coexistence entre semenciers et apiculteurs":GIEE Coexistence 47                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 5.4 Élaborer un "parcours éducatif" de la maternelle à l'enseignement supérieur                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Action 5 : Communiquer et sensibiliser auprès de différents publics sur les enjeux liés aux pollinisateurs sauvages</b><br><br><b>Lien avec le Plan National :</b><br><b>Axe 2 :</b> Leviers économiques et d'accompagnements des agriculteurs / apiculteurs / forestiers et en particulier :<br><b>Action 2.3</b> Développer et maintenir le service de la pollinisation par l'aménagement de l'espace agricole et la mise en place de pratiques agricoles favorables à l'ensemble des pollinisateurs<br><b>Axe 3 :</b> Accompagnement des autres secteurs d'activités<br><b>Action 3.6</b> Accompagner les activités transversales nécessaires aux pollinisateurs dans la gestion des espaces                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 5.5 Accompagner les porteurs locaux de labels afin d'introduire les pollinisateurs sauvages dans les cahiers des charges                                                                                                                                                                                                 | BEEFRIENDLY                                                                                                                                                                            | Portage du label pour protéger les pollinisateurs par l'agriculture                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>APICULTURE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Départements, CPIE, CBN, CHU, ADANA                                                                                                                                                    | Abelha, un label pour votre collège ; installation de ruchers pédagogiques, formation flore sauvage/apiculture, conception de supports pédagogiques...                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |